

Pour l'utilisateur

Notice d'utilisation



ecoCOMPACT, auroCOMPACT

Chaudière sol gaz à condensation

BEfr, FR

Éditeur/fabricant

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Telefon 021 91 18-0 ■ Telefax 021 91 18-28 10
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de



Sommaire

Sommaire

1	Sécurité.....	3	5	Dépannage	17
1.1	Mises en garde relatives aux opérations.....	3	5.1	Relevé des messages d'erreur	17
1.2	Consignes générales de sécurité	3	5.2	Identification et résolution des défauts.....	17
1.3	Utilisation conforme de l'appareil	6	5.3	Résolution des problèmes d'allumage	17
2	Remarques relatives à la documentation	8	6	Fonctions auxiliaires	18
2.1	Respect des documents complémentaires applicables	8	6.1	Fonctions du menu	18
2.2	Validité de la notice.....	8	6.2	Réglage de la langue.....	18
3	Description de l'appareil	8	7	Entretien et maintenance	19
3.1	Marquage CE.....	8	7.1	Conclusion d'un contrat de maintenance	19
3.2	Numéro de série	8	7.2	Entretien du produit	19
3.3	Ouverture du volet avant	8	7.3	Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation.....	19
3.4	Structure de l'appareil.....	9	8	Mise hors service.....	19
3.5	Vue d'ensemble des éléments de commande	10	8.1	Mise hors service définitive de l'appareil	19
3.6	Description de l'écran	10	9	Recyclage et mise au rebut	19
3.7	Description du fonctionnement des touches	11	9.1	Mise au rebut de l'emballage.....	19
3.8	Niveaux de commande	12	9.2	Mise au rebut de l'appareil et des accessoires	19
4	Fonctionnement.....	12	10	Garantie et service après-vente	19
4.1	Choix de l'emplacement	12	10.1	Garantie	19
4.2	Mise en service de l'appareil	12	10.2	Service après-vente.....	21
4.3	Réglage de la température de départ du chauffage.....	15	Annexe	22	
4.4	Réglage de la température d'eau chaude	15	A	Vue d'ensemble de la structure des menus	22
4.5	Désactivation des fonctions de l'appareil	15	B	Détection et élimination des dérangements	23
4.6	Protection de l'installation de chauffage contre le gel	16	C	Notice d'emploi succincte	24
4.7	Relevé des messages de maintenance	17	Index	25	

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles d'avertissement et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Consignes générales de sécurité

1.2.1 Installation par un installateur spécialisé

Validité: France

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'ins-

tallation, l'inspection, la maintenance et la remise en état du produit ou au réglage du gaz.

1.2.2 Risques en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation peut se traduire par une situation à risque imprévisible.

- ▶ Lisez attentivement cette notice.
- ▶ Pour toute opération au niveau de l'appareil, vous devez vous conformer aux avertissements et aux consignes générales de sécurité.
- ▶ Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur lorsque vous manipulez l'appareil.

1.2.3 Danger de mort en cas de fuite de gaz

Validité: France
OU Belgique

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- ▶ Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- ▶ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▶ Ne fumez pas.

1 Sécurité

- ▶ N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.
- ▶ Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- ▶ Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- ▶ Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- ▶ Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- ▶ Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.
- ▶ Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.

1.2.4 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite des conduites des gaz de combustion

En cas d'erreur d'installation, de dommages, de manipulation ou de local de montage inadapté, il peut y avoir une fuite de gaz de combustion, avec les risques d'intoxication que cela suppose.

- ▶ Il est interdit d'apporter des modifications à l'installation

des gaz de combustion dans son ensemble.

En cas d'odeur de gaz de combustion dans les bâtiments :

- ▶ Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Éteignez l'appareil.
- ▶ Contactez votre société d'installation spécialisée.

1.2.5 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- ▶ N'entreposez et n'utilisez pas de substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture) dans la pièce d'installation du produit.

1.2.6 Danger de mort en cas d'omission de dispositif de sécurité

Tout dispositif de sécurité manquant (par ex. soupape de sécurité, vase d'expansion) peut entraîner des brûlures mortelles ou d'autres blessures graves, notamment en cas d'explosion.

- ▶ Demandez à l'installateur spécialisé de vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

1.2.7 Risque de brûlures avec l'eau chaude sanitaire

Les points de puisage de l'eau chaude présentent un risque d'ébouillement si la température de l'eau est supérieure à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées encourrent des risques même à des températures plus faibles.

- ▶ Choisissez une température de consigne appropriée.

1.2.8 Modifications dans l'environnement immédiat de l'appareil

Toute modification dans l'environnement immédiat du produit risque de présenter un danger pour la santé ou la vie de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi de provoquer des dommages au niveau du produit ou d'autres biens matériels.

- ▶ Vous ne devez en aucun cas désactiver les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l'appareil. Seuls des installateurs agréés et le Service Après-Vente sont autorisés à modifier des composants scellés.

- ▶ N'effectuez aucune modification :

- au niveau de l'appareil
- au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
- au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion
- au niveau du système d'évacuation des condensats
- au niveau de la soupape de sécurité
- au niveau des conduites d'évacuation
- au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.2.9 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

1 Sécurité

1.2.10 Risques de corrosion en présence de produits chimiques dans l'air de combustion ou l'air ambiant

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniacués, les poussières et autres risquent, dans des conditions défavorables, de provoquer un phénomène de corrosion au niveau de l'appareil et de la sortie des gaz brûlés.

- ▶ Il est interdit d'utiliser ou d'entreposer des aérosols, solvants, détergents chlorés, peintures, colles etc. à proximité de l'appareil.
- ▶ En cas d'utilisation de l'appareil dans des locaux professionnels, par ex. salon de coiffure, atelier de peinture, de menuiserie ou entreprise de nettoyage, utilisez un local de montage distinct, de sorte que l'air de combustion qui alimente l'appareil soit bien exempt de produits chimiques.

1.2.11 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▶ Veuillez immédiatement contacter un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.3 Utilisation conforme de l'appareil

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser l'appareil en toute sécu-



rité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien courant de l'appareil ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Cet appareil est un générateur de chaleur spécialement conçu pour les installations de chauffage central à eau chaude fonctionnant en circuit fermé et la production d'eau chaude.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation, d'installation et de maintenance de l'appareil ainsi que des autres éléments de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme.

Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.



L'utilisation de l'appareil dans des véhicules, par exemple mobil-home ou camping-car, est considérée comme non conforme.

Ne sont pas considérées comme des véhicules les unités installées définitivement à demeure (dépourvues de roues).

2 Remarques relatives à la documentation

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux appareils suivants :

Modèles et références d'articles

Validité: Belgique

VCC_206-4-5_150	0010014633
VCC_266-4-5_150	0010014629
VCC_306-4-5_150	0010014630
VSC D 206/4-5 190	0010014631
VSC D 306/4-5 190	0010014632

Modèles et références d'articles

Validité: France

VSC 206/4-5 90	0010015708
VSC 266/4-5 90	0010019341
VSC 266/4-5 150	0010015606
VSC 306/4-5 150	0010015709
VCC_266-4-5_150	0010015607
VCC_306-4-5_150	0010014997
VSC S 206/4-5 190	0010014663
VSC S 306/4-5 190	0010014662
VSC D 206/4-5 190	0010014660
VSC D 306/4-5 190	0010014661

La référence d'article de l'appareil figure sur la plaque signalétique .

3 Description de l'appareil

3.1 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils satisfont aux exigences de base des directives applicables conformément à la plaque signalétique.

3.2 Numéro de série

Le numéro de série se trouve derrière une plaque située sous l'interface utilisateur. Il figure également sur la plaque signalétique.

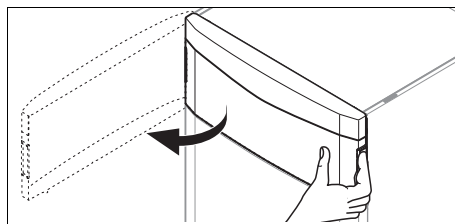


Remarque

Il est aussi possible d'afficher le numéro de série sur l'écran de l'appareil (cf. notice d'utilisation).

3.3 Ouverture du volet avant

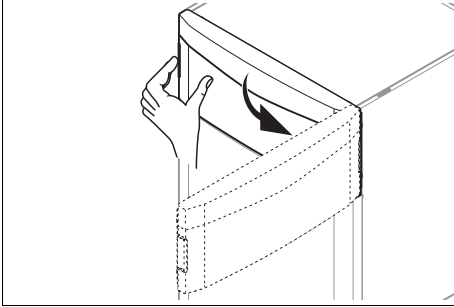
Ouverture du volet avant par la droite



1. Pour ouvrir le volet avant par la droite, positionnez votre main comme indiqué, puis tirez vers vous.

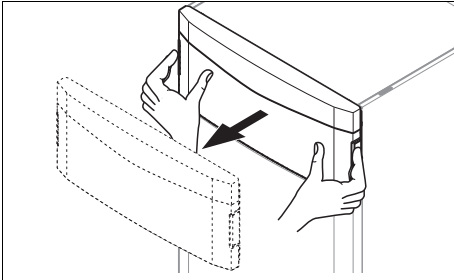
Description de l'appareil 3

Ouverture du volet avant par la gauche



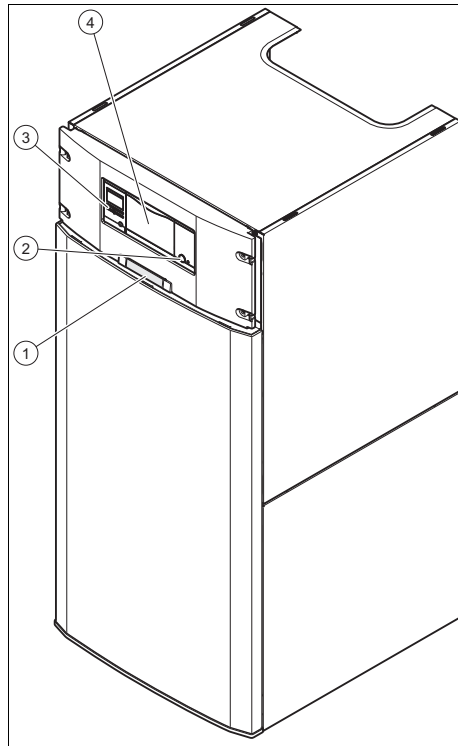
2. Pour ouvrir le volet avant par la gauche, positionnez votre main comme indiqué, puis tirez vers vous.

Démontage du volet avant



3. Pour démontez le volet avant, positionnez vos deux mains comme indiqué, puis tirez vers vous.

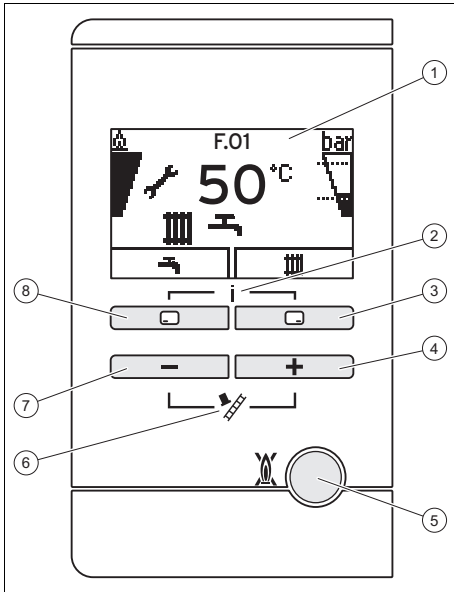
3.4 Structure de l'appareil



- | | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | Plaque avec numéro de série à l'arrière | 3 | Éléments de commande |
| 2 | Touche Marche/arrêt | 4 | Emplacement pour régulation optionnelle |

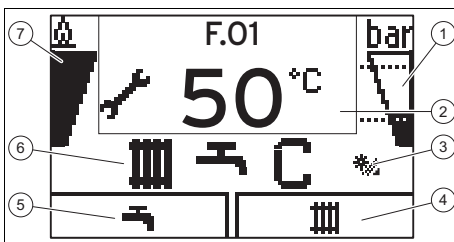
3 Description de l'appareil

3.5 Vue d'ensemble des éléments de commande



- | | | | |
|---|--|---|-------------------------------------|
| 1 | Ecran | 5 | Touche de réinitialisation |
| 2 | Accès au menu des informations complémentaires | 6 | Mode Ramonage (réservé au ramoneur) |
| 3 | Touche de sélection droite | 7 | Touche - |
| 4 | Touche + | 8 | Touche de sélection gauche |

3.6 Description de l'écran









- | | | | |
|---|--|---|---|
| 1 | Pression de remplissage de l'installation de chauffage | 2 | Température de départ du chauffage actuelle, informations complémentaires |
|---|--|---|---|

- | | | | |
|---|--|---|--|
| 3 | Fonction solaire | 5 | Fonction actuelle de la touche de sélection gauche |
| 4 | Fonction actuelle de la touche de sélection droite | 6 | Mode de fonctionnement actif |
| | | 7 | Informations sur le brûleur |

Si aucune touche n'est activée au bout d'une minute, alors l'écran s'éteint.


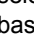
Symbole	Signification	Explication
	Fonctionnement correct du brûleur	Brûleur en marche
	Taux de modulation momentané du brûleur	
	Pression de remplissage momentanée de l'installation de chauffage Les pointillés délimitent la plage admissible.	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage fixe : pression de remplissage dans la plage admissible. - Affichage clignotant : pression de remplissage en dehors de la plage admissible.
	Mode chauffage actif	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage fixe : demande de chaleur en mode chauffage - Affichage clignotant : brûleur en marche en mode chauffage








Description de l'appareil 3

Symbole	Signification	Explication
	Production d'eau chaude active	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage fixe : mode de puisage, avant que le brûleur soit en marche - Affichage clignotant : brûleur en marche en mode de puisage
	Maintenance requise	Informations relatives aux messages de maintenance du « moniteur système »
	Mode été actif Mode chauffage désactivé	
	Temps de coupure du brûleur actif	Prévention des alternances marche/arrêt trop fréquentes (pour augmenter la longévité de l'appareil).
 F.XX	Défaut dans l'appareil	Apparaît à la place de l'affichage de base, avec texte en clair explicatif le cas échéant.
	Pompe solaire active	Clignote lorsque la pompe solaire fonctionne.

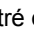
3.7 Description du fonctionnement des touches

Les deux touches de sélection sont des touches dites programmables, qui peuvent être affectées à diverses fonctions.

Si, depuis l'« affichage de base » par exemple, vous appuyez sur la touche de sélection gauche , la fonction actuelle bascule de  (température ECS) à **Retour**.

Touche	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> - réglage de la température de l'eau chaude sanitaire - annulation de la modification de la valeur de réglage ou activation du mode de fonctionnement - accès au niveau de sélection supérieur dans le menu
	<ul style="list-style-type: none"> - réglage de la température de départ du chauffage, pression de remplissage de l'installation de chauffage ou activation du mode de chauffage - validation d'une valeur de réglage ou activation d'un mode de fonctionnement - accès au niveau de sélection inférieur dans le menu
 + 	- accès aux fonctions auxiliaires
 ou  + 	<ul style="list-style-type: none"> - navigation dans les différentes entrées du menu - augmentation ou réduction de la valeur de réglage sélectionnée

Les valeurs réglables clignotent systématiquement à l'écran.

Toute modification d'une valeur doit être validée. Le nouveau réglage n'est enregistré qu'après validation. La touche  permet d'interrompre une opération à tout moment. Si vous n'actionnez aucune touche pendant 15 minutes, l'écran revient à l'affichage de base.

4 Fonctionnement

3.8 Niveaux de commande

L'appareil présente deux niveaux de commande.

- Le niveau de commande destiné à l'utilisateur. Il donne accès aux principales informations et possibilités de réglage n'exigeant pas de connaissances préalables spéciales.
- Le niveau de commande réservé pour le professionnel qualifié. Il est protégé par un code d'accès.

4 Fonctionnement

4.1 Choix de l'emplacement

4.1.1 Protection de type armoire

La conception de la protection de type armoire de l'appareil est soumise à des prescriptions particulières.

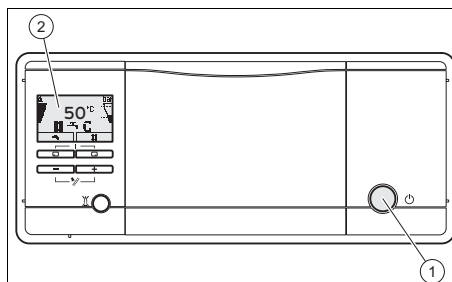
Si vous souhaitez monter une protection de type armoire pour votre appareil, adressez-vous à une société d'installation agréée. Ne procédez en aucun cas vous-même à l'habillage de votre appareil.

4.2 Mise en service de l'appareil

4.2.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt

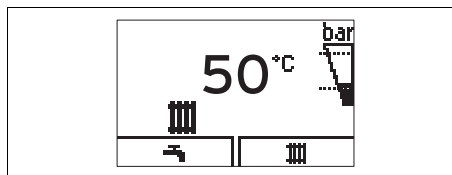
1. L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation de l'appareil peut vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.
2. Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz à fond.
3. Assurez-vous que les robinets de maintenance pour le départ et le retour de l'installation de chauffage sont bien ouverts le cas échéant.
4. Ouvrez le robinet d'arrêt d'eau froide. Vous pouvez aussi ouvrir un robinet d'eau chaude pour vérifier qu'il y a bien de l'eau qui s'écoule.

4.2.2 Mise en marche de l'appareil



- ▶ Appuyez sur la touche Marche/arrêt (1).
- ◀ Une fois l'appareil allumé, l'écran (2) fait apparaître l'« affichage de base »


4.2.3 Affichage de base



L'affichage de base de l'écran indique l'état de service actuel de l'appareil. Si vous appuyez sur une touche de sélection, alors la fonction activée apparaît à l'écran.

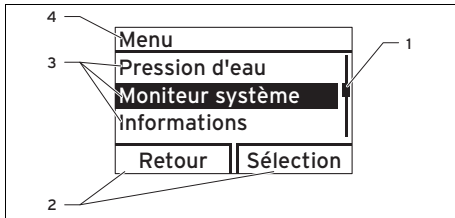
Les fonctions disponibles varient selon qu'il y a un régulateur raccordé à l'appareil ou non.

Pour revenir à l'affichage de base :

- Appuyez sur  pour quitter le niveau de sélection.
- N'actionnez aucune touche pendant plus de 15 minutes.

En présence d'une anomalie, l'affichage de base cède la place à un message d'erreur.

4.2.4 Structure du menu



- | | | | |
|---|--|---|---|
| 1 | Barre de défilement (uniquement si tous les éléments de la liste ne peuvent pas figurer simultanément à l'écran) | 2 | Fonction actuelle des touches de sélection droite et gauche (fonction de touche programmable) |
| | | 3 | Éléments de liste du niveau de sélection |
| | | 4 | Nom du niveau de sélection |

La barre de défilement (**1**) s'affiche uniquement si tous les éléments de la liste ne peuvent pas figurer simultanément à l'écran.

Vous trouverez une vue d'ensemble de la structure des menus en annexe .

4.2.5 Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage



Remarque

Pour que l'installation ne puisse pas fonctionner avec une quantité d'eau trop faible et par conséquent éviter les éventuels dommages que cela peut entraîner, l'appareil est équipé d'un capteur de pression et d'un indicateur numérique de la pression.


Pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage, la pression de remplissage à froid doit être comprise entre 0,1 MPa et 0,15 MPa (1,0 bar et 1,5 bar). Elle doit donc être située entre les deux lignes en pointillés du diagramme en barres.

Si l'installation de chauffage alimente plusieurs étages, il peut s'avérer nécessaire d'établir une pression de remplissage supérieure. Demandez conseil à votre installateur spécialisé.



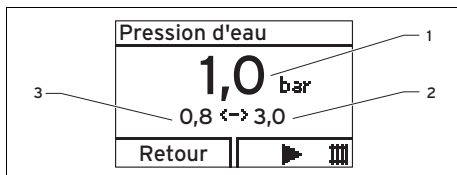
Remarque

Si la pression descend en dessous de 0,08 MPa (0,8 bar), le diagramme en barres de droite et la pression de remplissage actuelle se mettent à clignoter.

Le symbole  s'affiche également au bout d'une minute env.

Si la pression de remplissage de l'installation de chauffage descend en dessous de 0,05 MPa (0,5 bar), l'appareil s'éteint. L'écran affiche alternativement le message d'erreur **F.22** et la pression de remplissage actuelle.

4 Fonctionnement



- | | | | |
|---|----------------------------------|---|----------------------------------|
| 1 | Pression de remplissage actuelle | 3 | Pression de remplissage minimale |
| 2 | Pression de remplissage maximale | | |
- Appuyez deux fois sur la touche .
 - L'écran affiche alors la valeur de la pression de remplissage actuelle (1) ainsi que la pression de remplissage minimale (3) et maximale (2).
 - Si la pression de remplissage est trop basse, ajoutez de l'eau.
 - Dès que vous avez ajouté suffisamment d'eau, ce message disparaît automatiquement au bout de 20 secondes environ.
 - En cas de chute de pression fréquente, essayez de déterminer l'origine des fuites d'eau de chauffage et d'y remédier. Contactez pour cela votre installateur spécialisé.

4.2.6 Remplissage de l'installation de chauffage



Attention !

Risques de dommages si l'eau de chauffage est très calcaire, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques !

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans l'appareil que dans l'installation de chauffage, ou encore de provoquer des bruits.

- ▶ Vous devez systématiquement utiliser une eau de chauffage adaptée pour l'installation de chauffage.
- ▶ En cas de doute, demandez conseil à votre installateur spécialisé.

- Demandez à un installateur spécialisé où se trouve le robinet de remplissage.
- Raccordez le robinet de remplissage à l'approvisionnement en eau de chauffage comme l'installateur spécialisé le vous a montré.
- Ouvrez tous les robinets des radiateurs (vannes thermostatiques) de l'installation de chauffage.
- Ouvrez l'approvisionnement en eau de chauffage.
- Ouvrez lentement le robinet de remplissage.
- Remplissez l'installation d'eau jusqu'à ce que la pression de remplissage requise soit atteinte.
- Fermez l'approvisionnement en eau de chauffage.
- Purgez tous les radiateurs.
- Ensuite, contrôlez la pression de remplissage indiquée à l'écran.

Fonctionnement 4

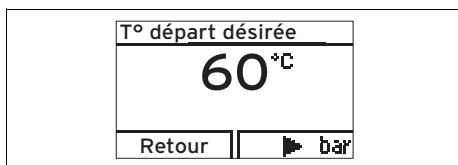
10. Ajoutez de l'eau si nécessaire.
11. Fermez le robinet de remplissage.
12. Retournez dans l'« affichage de base » .

4.3 Réglage de la température de départ du chauffage



Remarque

Si l'appareil n'est pas raccordé à un régulateur externe ou interne, procédez comme suit pour régler la température de départ du chauffage.



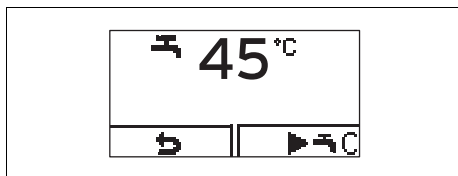
1. Appuyez sur la touche (III).
- < La valeur désirée pour la température de départ du chauffage apparaît à l'écran.
2. Modifiez la température de départ du chauffage avec ou .
3. Validez la modification avec (OK).



Remarque

Il est possible que l'installateur spécialisé ait plafonné la température maximale que vous pouvez régler.

4.4 Réglage de la température d'eau chaude



1. Appuyez sur la touche (III).

< La température désirée pour l'eau chaude sanitaire qui a été réglée clignote à l'écran.

2. Modifiez la température de l'eau chaude sanitaire avec ou .
3. Validez la modification avec (✓).

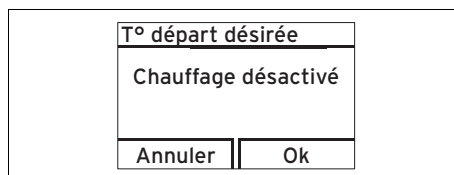


Remarque

En présence d'un régulateur raccordé à l'installation, réglez la température d'eau chaude sanitaire de l'appareil de chauffage sur la température maximale, afin de pouvoir régler la température de l'eau chaude par le biais du régulateur. Servez-vous du régulateur pour définir la température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire.

4.5 Désactivation des fonctions de l'appareil

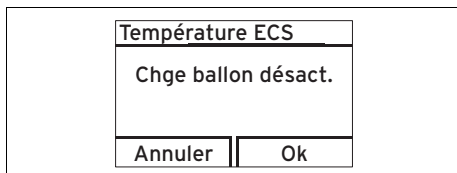
4.5.1 Désactivation du mode de chauffage (mode Été)



1. Pour couper le chauffage en été tout en laissant la production d'eau chaude activée, appuyez sur (III).
- < La valeur de température de départ du chauffage apparaît à l'écran.
2. Utilisez pour régler la température de départ du chauffage sur **Arrêt**.
3. Validez la modification avec (OK).
- < Le mode de chauffage est alors désactivé. Le symbole apparaît à l'écran.

4 Fonctionnement

4.5.2 Désactivation de la production d'eau chaude



1. Pour désactiver la charge du ballon tout en laissant le mode de chauffage actif, appuyez sur (⏹).
 - ◁ La température d'eau chaude sanitaire qui a été réglée clignote à l'écran.
2. Utilisez pour régler la température de l'eau chaude sanitaire sur **ECS arrêt**.
3. Validez la modification avec **Ok**.
 - ◁ La charge du ballon est alors désactivée. Seule la fonction de protection antigel du ballon reste active.

4.5.3 Mise hors service provisoire de l'appareil



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

Les dispositifs de protection antigel et de surveillance ne fonctionnent que si l'appareil est raccordé au secteur, qu'il est bien allumé (touche Marche/arrêt) et que le robinet d'arrêt du gaz est ouvert.

- ▶ Une mise hors service provisoire de l'appareil ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel.

- ▶ Pour éteindre l'appareil, appuyez sur la touche Marche/arrêt.
 - ◁ Lorsque le produit s'arrête, l'écran s'éteint.

En cas d'absence prolongée (par ex. vacances), il convient de fermer également le robinet d'arrêt du gaz et le robinet d'arrêt d'eau froide.

4.6 Protection de l'installation de chauffage contre le gel

4.6.1 Fonction de protection antigel



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

La fonction de protection antigel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

- ▶ En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.



Remarque

Pour que les dispositifs de protection contre le gel restent opérationnels, vous devez utiliser le régulateur pour allumer et éteindre l'appareil, si votre installation est équipée d'un régulateur.


Si la température de départ du chauffage descend en deçà de 5 °C alors que la touche Marche/arrêt est en position Marche, l'appareil se déclenche et chauffe l'eau qui circule, aussi bien au niveau du chauffage que de la production d'eau chaude (le cas échéant) jusqu'à ce qu'elle atteigne une température de 30 °C environ.

4.6.2 Vidange de l'installation de chauffage

En cas d'arrêt particulièrement prolongé, il est possible de protéger l'installation de chauffage et l'appareil du gel en les vidangeant intégralement.

- Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

4.7 Relevé des messages de maintenance

Le symbole  apparaît à l'écran lorsqu'une visite de maintenance est nécessaire.

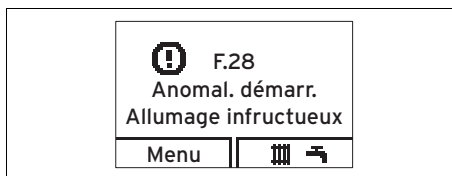
- Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.
 - ◁ L'appareil n'est pas en mode de défaut et fonctionne normalement.
- Si la pression d'eau se met à clignoter simultanément, il suffit d'ajouter de l'eau.
- Pour obtenir des informations plus détaillées sur ce qui a provoqué l'apparition du symbole de maintenance, utilisez le « moniteur système » (→ page 18).

- Pour obtenir des informations plus détaillées sur l'état de votre appareil, utilisez le « moniteur système » (→ page 18).

5.2 Identification et résolution des défauts

- En cas de problème de fonctionnement de l'appareil, vous pouvez contrôler vous-même certains points à l'aide du tableau en annexe. Détection et élimination des dérangements
- Si l'appareil ne fonctionne pas correctement alors que vous avez contrôlé les points indiqués dans le tableau, contactez un installateur spécialisé pour qu'il remédie au défaut.

5.3 Résolution des problèmes d'allumage



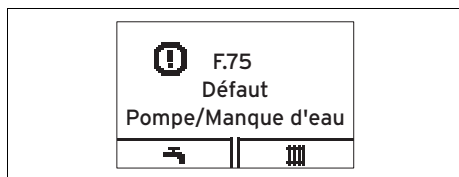
Si le brûleur ne s'allume pas au bout de cinq tentatives, l'appareil ne démarre pas et se met en mode de défaut. Le défaut est signalé à l'écran par le biais du code d'erreur F.28 ou F.29.

Il faut réinitialiser l'appareil manuellement pour qu'il relance un allumage automatique.

- Vérifiez que le robinet d'arrêt du gaz est bien ouvert.
- Pour réinitialiser l'appareil, appuyez sur la touche de réinitialisation.
- Si le problème d'allumage n'est pas résolu au bout de trois tentatives de réinitialisation, adressez-vous à un installateur spécialisé.

5 Dépannage

5.1 Relevé des messages d'erreur



Les messages d'erreur sont prioritaires sur tous les autres affichages et se substituent à l'affichage de base à l'écran. Si plusieurs défauts surviennent simultanément, ils s'affichent en alternance pendant deux secondes.

- Si votre appareil affiche un message d'erreur, adressez-vous à un installateur spécialisé.

6 Fonctions auxiliaires

6 Fonctions auxiliaires

6.1 Fonctions du menu

6.1.1 Pression de remplissage de l'installation de chauffage

Menu → Pression d'eau

Il est possible d'afficher précisément la pression de remplissage ainsi que les pressions de remplissage minimale et maximale admissibles.

6.1.2 Moniteur système (codes d'état)

Menu → Moniteur système

Le moniteur système permet de consulter l'état actuel du produit.

6.1.3 Contact de l'installateur spécialisé

Menu → Informations → Coordonnées

Cette option permet de relever le numéro de téléphone de l'installateur spécialisé, à condition qu'il l'ait paramétré au moment de l'installation.

6.1.4 Numéro de série et référence d'article

Menu → Informations → Numéro de série

Cette option permet de relever le numéro de série de l'appareil.

La référence d'article figure à la deuxième ligne.

6.1.5 Réglage du contraste de l'écran

Menu → Informations → Contraste écran

Utilisez cette option pour régler le contraste et optimiser la lisibilité de l'écran.

6.1.6 Reset compt. brûleur (réinitialisation du temps de coupure du brûleur)

Menu → RAZ temps coupure

L'installateur spécialisé se sert de cette fonction dans le cadre de la maintenance.

6.1.7 Accès au niveau technicien



Attention !




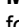


Risques de dommages matériels en cas d'erreur de manipulation !

Tout réglage incorrect au niveau réservé à l'installateur (Accès technicien) risque de provoquer des dommages au niveau de l'installation de chauffage.

- ▶ Seuls les installateurs spécialisés sont habilités à utiliser le niveau « Accès technicien ».



6.2 Réglage de la langue

Pour changer la langue :

- ▶ Pressez **et maintenez** les touches  et  **en même temps**.
- ▶ Appuyez **aussi** brièvement sur la touche de réinitialisation.
- ▶ **Maintenez les touches**  et  enfoncées jusqu'à ce que l'écran fasse apparaître l'affichage de réglage de la langue.
- ▶ Sélectionnez la langue de votre choix avec  ou .
- ▶ Validez avec (**Ok**).
- ▶ Une fois la langue correctement réglée, validez une nouvelle fois avec (**Ok**).



Remarque

Si vous réglez la mauvaise langue par erreur, procédez comme indiqué ci-dessus pour la rectifier. Faites défiler les options avec  ou , jusqu'à ce que la langue qui convient apparaisse.

7 Entretien et maintenance

7.1 Conclusion d'un contrat de maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit.

Une maintenance régulière garantit un rendement optimal et un fonctionnement économique du produit.

Nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien et de maintenance.

7.2 Entretien du produit



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet de détergents inadaptés !

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvant ou chloré.

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

7.3 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

1. Vérifiez régulièrement que la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation ne présentent pas de problème visible ou perceptible au toucher.
2. En cas de problème, faites intervenir un installateur spécialisé, qui se chargera de rétablir un écoulement normal.

8 Mise hors service

8.1 Mise hors service définitive de l'appareil

- ▶ Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.

9 Recyclage et mise au rebut

9.1 Mise au rebut de l'emballage

Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.

9.2 Mise au rebut de l'appareil et des accessoires

- ▶ L'appareil et ses accessoires ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers.
- ▶ Assurez-vous que l'appareil et tous les accessoires sont bien mis au rebut dans les règles.
- ▶ Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

10 Garantie et service après-vente

10.1 Garantie

Validité: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.

10 Garantie et service après-vente

2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme,

et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Validité: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, leur mise en service et leur entretien soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant peuvent faire l'objet d'une garantie commerciale particulière dont les conditions sont définies dans une documentation spécifique le cas échéant. En tout état de cause, ils sont soumis aux garanties prévues par la loi à l'exception des cas où leur défaillance trouverait son origine dans des causes qui leurs sont extérieures, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par Vaillant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels)
- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaut d'entretien ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- existence d'un environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique,

Garantie et service après-vente 10

- nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, protections inadaptées, etc. ;
- cas de force majeure tels que définis par la Loi et les Tribunaux français.

10.2 Service après-vente

Validité: Belgique

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos
Belgien, Belgique, België

Service après-vente: 2 334 93 52

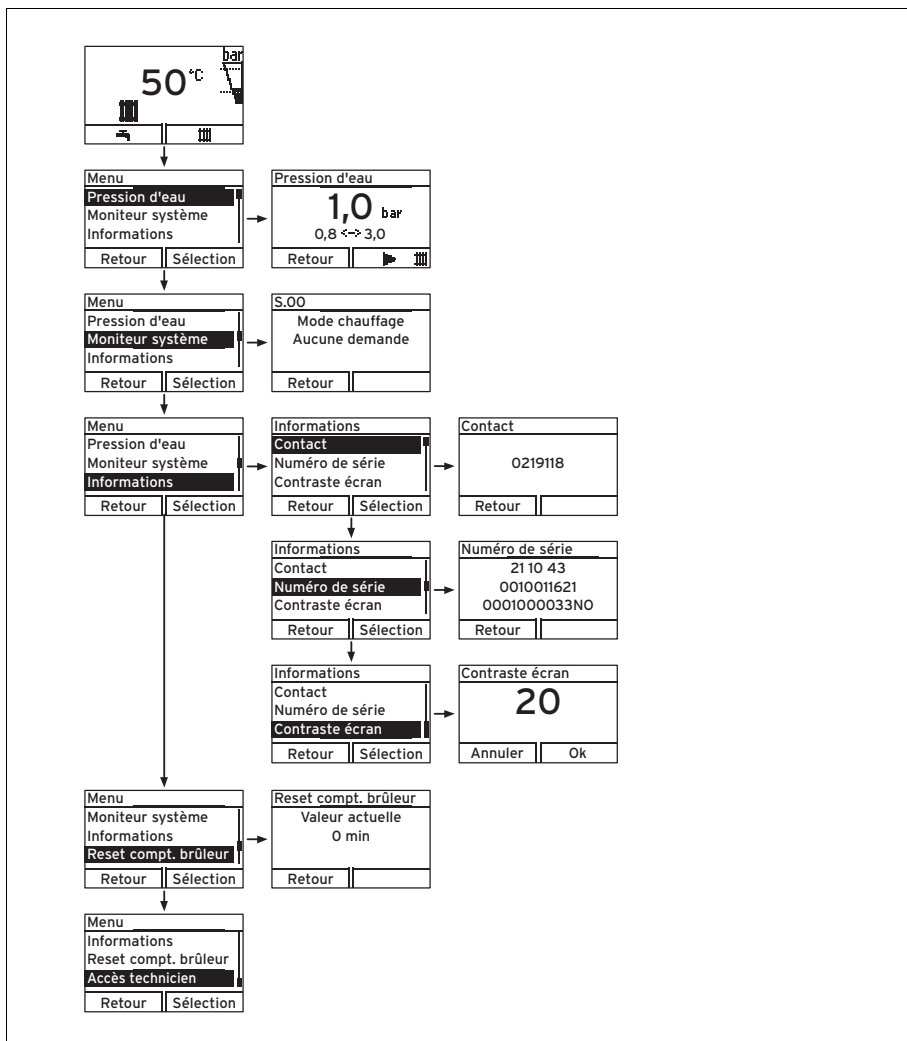
Validité: France

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.fr.

Annexe

Annexe

A Vue d'ensemble de la structure des menus



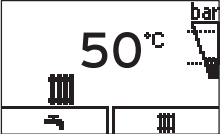
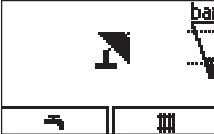
B Détection et élimination des dérangements



Problème	Cause possible	Action corrective
Pas d'eau chaude, pas de chauffage ; l'appareil ne se met pas en marche	Robinet d'arrêt du gaz du bâtiment fermé	Ouvrir le robinet d'arrêt du gaz du bâtiment.
	Alimentation électrique de l'habitation coupée	Réactiver l'alimentation électrique de l'habitation.
	Touche Marche/arrêt de l'appareil désactivée	Activer l'appareil en actionnant la touche Marche/arrêt.
	Température de départ du chauffage insuffisante (réglage), eau chaude sanitaire ou chauffage réglé sur « arrêt » et/ou température d'eau chaude sanitaire ou chauffage insuffisante (réglage)	Assurez-vous que le mode eau chaude sanitaire et/ou chauffage est activé. Régler la température de départ du chauffage à la valeur souhaitée et/ou régler la température de l'eau chaude sanitaire à la valeur souhaitée.
	Pression de remplissage de l'installation de chauffage insuffisante	Ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage.
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
	Problème d'allumage	Appuyer sur la touche de réinitialisation. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
Mode ECS qui fonctionne normalement, chauffage qui ne se met pas en marche	Pas de demande de chaleur par le biais du régulateur	Contrôler le programme horaire du régulateur et le rectifier si nécessaire. Vérifier la température ambiante et rectifier la température ambiante désirée si nécessaire (« notice d'utilisation du régulateur »).

Annexe

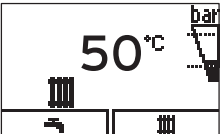
C Notice d'emploi succincte



Désactivation du mode chauffage (mode Été)

	<table border="1"><tr><td>Temp. d'eau désirée</td></tr><tr><td>50°C</td></tr><tr><td>Retour</td></tr></table>	Temp. d'eau désirée	50°C	Retour	<table border="1"><tr><td>Temp. d'eau désirée</td></tr><tr><td>Arrêt</td></tr><tr><td>Annuler</td></tr><tr><td>Ok</td></tr></table>	Temp. d'eau désirée	Arrêt	Annuler	Ok	
Temp. d'eau désirée										
50°C										
Retour										
Temp. d'eau désirée										
Arrêt										
Annuler										
Ok										

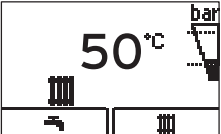
>  (M) >  jusqu'à Arrêt > Utiliser (Ok) pour valider



Réglage de la température de chauffage (activation du mode chauffage)

	<table border="1"><tr><td>Temp. d'eau désirée</td></tr><tr><td>50°C</td></tr><tr><td>Retour</td></tr></table>	Temp. d'eau désirée	50°C	Retour	<table border="1"><tr><td>Temp. d'eau désirée</td></tr><tr><td>48°C</td></tr><tr><td>Annuler</td></tr><tr><td>Ok</td></tr></table>	Temp. d'eau désirée	48°C	Annuler	Ok
Temp. d'eau désirée									
50°C									
Retour									
Temp. d'eau désirée									
48°C									
Annuler									
Ok									

>  (M) >  pour sélectionner la température > Utiliser (Ok) pour valider

Réglage de la température d'eau chaude

	<table border="1"><tr><td>Température ECS</td></tr><tr><td>45°C</td></tr><tr><td>Retour</td></tr></table>	Température ECS	45°C	Retour	<table border="1"><tr><td>Température ECS</td></tr><tr><td>48°C</td></tr><tr><td>Annuler</td></tr><tr><td>Ok</td></tr></table>	Température ECS	48°C	Annuler	Ok
Température ECS									
45°C									
Retour									
Température ECS									
48°C									
Annuler									
Ok									

>  (M) >  pour sélectionner la température > Utiliser (Ok) pour valider

Index

A

Affichage de base..... 12

Appareil

Entretien 19

Mise au rebut..... 19

Mise hors service définitive 19

Mise hors tension 16

mise sous tension..... 12

Réinitialisation 17

C

Charge du ballon 16

Codes d'état 18

Conduite d'évacuation des condensats

Contrôle 19

Contact de l'installateur spécialisé 18

Contrat de maintenance 19

D

Dépannage 17

Dispositifs d'arrêt..... 16

Documents 8

E

Emplacement d'installation..... 4

Entonnoir d'évacuation

Contrôle 19

Entretien 19

É

Écran 10, 12

Éléments de commande..... 10

État de l'appareil..... 18

F

Fonction de protection antigel 16

G

Gel..... 5

Protection de l'installation de chauffage contre le gel 17

I

Inspection 3

Installation 3

Installation de chauffage

Remplissage..... 14

Vidange 17

M

Maintenance 3, 6, 19

Manque d'eau..... 13

Marquage CE 8

Menu

Structure 13

Message d'erreur 17

Message d'entretien 17

Mise au rebut

Emballage 19

Mise hors service

Définitive..... 19

Provisoire 16

Mise hors tension 16

Mode de chauffage (appareil combiné)

Désactivation 15

Mode Été 15

Moniteur système 18

N

Nettoyage 19

Numéro de série 8–9, 18

O

Odeur de gaz..... 3

Odeur de gaz de combustion 4

P

Préparation

Désactivation 16

Pression de l'installation..... 13

Pression de remplissage

Affichage numérique 18

Pression de remplissage de l'installation

de chauffage..... 13

Problème d'allumage..... 17

R

Référence d'article 8, 18

Réglage de la langue 18

Réglage du contraste de l'écran..... 18

Régulateur 15

Réparation 3, 6

T

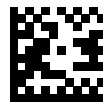
Température d'eau chaude

Réglage 15

Température de départ du chauffage.... 16

Réglage (sans régulateur)..... 15

Temps de coupure du brûleur 18



0020181582_02 ■ 19.03.2015

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos
Tel. 2 334 93 00 ■ Fax 2 334 93 19
Kundendienst 2 334 93 52 ■ Service après-vente 2 334 93 52
Klantendienst 2 334 93 52
info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

VAILLANT GROUP FRANCE

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso
F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32
Assistance technique 08 26 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers 09 74 75 74 75 (0,022 EUR
TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)
www.vaillant.fr

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.